



MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018

Crédit Mutuel Arkéa annonce la publication de son document de référence 2018.

Crédit Mutuel Arkéa précise que son document de référence 2018 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 avril 2019.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse www.arkea.com > INVESTISSEURS > INFORMATIONS FINANCIERES > DOCUMENTS DE REFERENCE. Des exemplaires du document de référence sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2018 ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise relatif à l'exercice 2018.